

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2021

FINANCES

♦ Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 300€ à l'Association « **du ciel bleu pour Matthieu** » dans le cadre de sa participation au ROPARUN 2022 lors du week-end de la Pentecôte avec son équipe sportive les « P'tits guerriers ». Le ROPARUN consiste à courir 520km en relais de Paris à Rotterdam. L'argent versé financera la rénovation d'une chambre du service d'hématologie pédiatrique de l'hôpital Jeanne de Flandre de Lille.

♦ Suite à la **création de l'espace cinéraire**, la Municipalité a fixé les tarifs de caverne et de case de colombarium. Dorénavant, toutes les concessions seront proposées pour une durée de 30 ou 50 ans.

	<u>Concession trentenaire</u>	<u>Concession cinquantenaire</u>
Caverne :	450 euros	550 euros
Colombarium :	650 euros	1 000 euros
Emplacement caveau 3m² :	180 euros	300 euros
Emplacement caveau 6m² :	360 euros	600 euros
Jardin du Souvenir (pas de taxe de dispersion, plaque pour gravure du nom)		50 euros

TRAVAUX

♦ Mme Christiane DELVAUX, Maître d'œuvre du projet, présente le rapport d'analyses des offres réceptionnées suite au lancement du marché public de « **l'aménagement de l'espace libre partagé / Terrassement - Aires minérales - Eclairage public** ». Suite à cette lecture, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la SAS IDE VERDE à Bouchain pour un montant HT 91 810,43 € et autorise Mme le Maire à lancer les travaux.

PERSONNEL

♦ Reprenant la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures et un retour obligatoire aux 1 607 heures, la durée annuelle du temps de travail du personnel de la commune à temps complet est donc fixée à **1 607 heures**. Les journées traditionnellement accordées au titre de la Brocante et Saint-Eloi seront supprimées puisque devenues illégales et le lundi de Pentecôte, jour férié, mais journée de solidarité sera accomplie en répartissant les heures au cours du mois.

♦ Marie Hélène VERSTAEN, secrétaire de Mairie à Rombies depuis 2004, a fait valoir ses droits à la retraite. Son accueil chaleureux, sa bienveillance et son professionnalisme vont manquer aux Rombinois. **Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite !**



INFORMATIONS DIVERSES

Le titre de **Maître Restaurateur** a été attribué à **Frédéric POIX**, chef cuisinier et gérant de « La Table de Fred ». Ce label, s'appuie sur un **cahier des charges** qui mêle professionnalisme et qualifications du chef, traçabilité et saisonnalité des produits et l'exigence d'une cuisine entièrement **faite maison**. **Félicitations !**



Le recensement de la population débutera le 20 janvier 2022. Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres quelques jours avant. **Le recensement en ligne est rapide et intuitif, il est à privilégier.** En cas de difficulté, appeler en mairie pour contacter un agent recenseur.

En raison de la progression du Covid, la cérémonie des vœux programmée le 16 janvier 2022 est annulée.
PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS



Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 21 décembre 2021.

Le Maire, Agnès DOLET

